ORGANISATION MONDIALE

DU COMMERCE

G/LIC/N/1/UKR/1

3 septembre 2008

(08-4122)

Comité des licences d'importation

Original: anglais

ACCORD SUR LES PROCÉDURES DE LICENCES D'IMPORTATION

Notification au titre des articles 1:4 a) et 8:2 b) de l'Accord

UKRAINE

La délégation de l'Ukraine a fait parvenir au Secrétariat la communication ci-après, datée du 30 juin 2008.

Conformément aux articles 1:4 a) et 8:2 b) de l'Accord sur les procédures de licences d'importation, le gouvernement ukrainien notifie les publications dans lesquelles figurent sa réglementation ainsi que sa législation concernant les licences d'importation.

Article 1:4 a): Publications dans lesquelles les renseignements sont reproduits

"Ofitsiyniy Visnyk Ukrajiny" (Journal officiel de l'Ukraine) www.gdo.kiev.ua.

Des copies de cette publication (en ukrainien) peuvent être obtenues à l'adresse suivante:

8-a, Rylskiy lane, Kyiv, Ukraine, 01025 Téléphone: (+38044) 271-16-61

Fax: (+38044) 271-16-62

Courrier électronique: info@gdo.kiev.ua

"Uryadoviy Courier" (Courrier du gouvernement)

Des copies de cette publication (en ukrainien) peuvent être obtenues à l'adresse suivante:

1, Sadova str., Kyiv, Ukraine, 01008 Téléphone: (+38044) 253-12-95

Fax: (+38044) 253-39-50

Courrier électronique: <u>letter@ukcc.com.ua</u>

"Golos Ukrajiny" (Journal du Parlement ukrainien (Verhobna Rada)) http://www.golos.com.ua/

¹ Peut être consultée au Secrétariat de l'OMC, Division de l'accès aux marchés (en anglais seulement, traduction non officielle).

Des copies de cette publication (en ukrainien) peuvent être obtenues à l'adresse suivante:

4, Nesterova str., Kyiv, Ukraine, 03047 Téléphone: (+38044) 503-68-72

Fax: (+38044) 234-72-54

Courrier électronique: mail@golos.com.ua

"Vidomosty Verhovnoy Rady of Ukraine" (Bulletin du Parlement ukrainien)

Des copies de cette publication (en ukrainien) peuvent être obtenues à l'adresse suivante:

5, Grushevskogo str., Kyiv, Ukraine, 01019

Article 8:2 b): Législation

- 1. Loi n° 959-XII du 16 avril 1991 **sur l'activité économique extérieure** (telle que modifiée), publiée dans le "Vidomosty Verhovnoy Rady", 1991, N 29 (16.07.91), n° 377 et dans le "Golos Ukrajiny", 1991, 06, 12.06.91 N 112.
- 2. Règlement du Conseil des ministres de l'Ukraine n° 1411 du 29 décembre 2007 **portant approbation de la liste des produits soumis à licences d'exportation et d'importation, et du volume des contingents pour 2008** (tel que modifié par les Règlements du Conseil des ministres n° 60 du 22 février 2008, n° 271 du 28 mars 2008, n° 470 du 21 mai 2008 et n° 529 du 4 juin 2008), publié dans le "Uryadoviy Courier", 2008, 01, 09.01.2008 N 3 et dans le "Ofitsiyniy Visnyk Ukrajiny" 2008, N 1 (18.01.2008), n° 11.
- 3. Arrêté du Ministère de l'économie de l'Ukraine, n° 122 du 1^{er} avril 2004 **portant approbation de la procédure d'examen des demandes de licences dans le cadre de la réglementation non tarifaire du commerce extérieur** (tel que modifié par les Arrêtés du Ministère de l'économie n° 91 du 4 avril 2007, n° 302 du 14 septembre 2007 et n° 178 du 21 mai 2008), publié dans le "Ofitsiyniy Visnyk Ukrajiny", 2004, N 16 (07.05.2004), n° 1135.
- 4. Arrêté du Ministère de l'économie de l'Ukraine n° 302 du 14 septembre 2007 portant approbation du Règlement relatif aux licences d'importation pour les produits et portant modification de la procédure d'examen des demandes de licences dans le cadre de la réglementation non tarifaire de l'activité économique extérieure du Ministère de l'économie, publié dans le "Ofitsiyniy Visnyk Ukrajiny", 2007, N 73 (08.10.2007), n° 2750.